

In Extenso

EURL 2BLE LL

Comptes annuels Bilan au 30/04/2023

31 RUE GABRIEL FAURÉ
85500 LES HERBIERS
SIRET : 92106591800010

Comptes certifiés conforme
La gérante

DocuSigned by:
GUIMBRETIERE Lucie
503F722A76604D3...

IN EXTENSO LA ROCHE SUR YON
Parc d'activité de Beaupuy 2
85000 MOUILLERON LE CAPTIF

Tél : 02 51 24 07 90
Fax : 02 51 36 31 11

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/04/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		30/04/2023		
Ventes de marchandises		210		
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		
Production vendue services		217	38 300	
Production stockée		222		
Production immobilisée		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	7 347	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	45 647	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises)		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier)		242	11 323	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	1 519	
Rémunérations du personnel		250	20 049	
Charges sociales		252	8 453	
Dotations aux amortissements		254		
Dotations aux provisions		256		
Autres charges :		262		
	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			
Total des charges d'exploitation (II)		264	41 344	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)		270	4 303	
Produits financiers		III 280	6 000	
Produits exceptionnels		IV 290		
Charges financières		V 294		
Charges exceptionnelles :		300		
	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)			
Impôts sur les bénéfices		VII 306	690	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)		310	9 613	
B - RÉSULTAT FISCAL		312	9 613	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles		322		
Impôts et taxes non déductibles		324	690	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions				
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655	Créance report en arrière du déficit	346
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Dédution except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont :		647	Dédution except. (art 39 decies D)	648
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		647	Dédution except. (art 39 decies F)	990
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		641		
Dédution except. (art 39 decies G)		649		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	4 603
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables		(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	4 603

In Extenso

EURL 2BLE LL

Comptes annuels Bilan au 30/04/2023

31 RUE GABRIEL FAURÉ
85500 LES HERBIERS
SIRET : 92106591800010

Comptes certifiés conforme
La gérante

DocuSigned by:
GUIMBRETIERE Lucie
503F722A76604D3...

IN EXTENSO LA ROCHE SUR YON
Parc d'activité de Beaupuy 2
85000 MOUILLERON LE CAPTIF

Tél : 02 51 24 07 90
Fax : 02 51 36 31 11

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/04/2023

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	Net
	①		②		30/04/2023 ③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	208 093	042		208 093	
(5) TOTAL I	044	208 093	048		208 093	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	9 600	070		9 600	
Autres créances (3)	072	180	074		180	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	12 860	086		12 860	
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	22 640	098		22 640	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	230 733	112		230 733	

PASSIF	30/04/2023		
Capital social ou individuel	120	200 000	
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	9 613	
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	209 613	
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 080	
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	14 779	172
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	21 119	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	230 733	

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	8 093	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184
				208 093

2BLE LL

Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 31 rue Gabriel Fauré
85500 LES HERBIERS
921 065 918 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27/10/2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

XIEME DÉCISION

- | | |
|---|----------------|
| ✓ Bénéfice de l'exercice | 9 613,23 euros |
| ✓ A la Réserve Légale
<i>Soit 5% du bénéfice distribuable</i>
<i>Laquelle s'élève ainsi à 480,67 euros.</i> | 480,67 euros |
| ✓ A titre de dividendes à l'associée unique
<i>Soit 0,45 euro par part sociale.</i> | 9 000,00 euros |
| ✓ Le solde en totalité au compte « Autres Réserves »
<i>Lequel s'élève ainsi à 132,56 euros.</i> | 132,56 euros |

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 9 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'associée unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à

une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
GUIMBRETIERE Lucie
503F722A76604D3...

In Extenso

EURL 2BLE LL

Comptes annuels Bilan au 30/04/2023

31 RUE GABRIEL FAURÉ

85500 LES HERBIERS

SIRET : 92106591800010

Comptes certifiés conforme

La gérante

DocuSigned by:

GUIMBRETIERE Lucie

503F722A76604D3...

IN EXTENSO LA ROCHE SUR YON

Parc d'activité de Beaupuy 2

85000 MOUILLERON LE CAPTIF

Tél : 02 51 24 07 90

Fax : 02 51 36 31 11

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/04/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 230 733 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 9 613 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 02/11/2022 au 30/04/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La société 2BLE LL a été créée le 2 novembre 2022 et a pour activité la prise de participations.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations concernant les entreprises liées

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

POSTE DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	200 000		
Créances rattachées à des participations	8 093		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	Total immobilisations	208 093	
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit, appelé, non versé			
	Total créances		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total dettes		
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT			
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produit financiers	6 000		
Charges financières			
	Total	6 000	

Liste des filiales et participations - Participation (10 à 50%)

Identification	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
Liste des filiales et participations (plus de 10% uniquement)					
LOIZEAU LA MENUISERIE	7 500	40.00	200 000	8 093	2 401 808
19 RUE OLIVIER DE SERRES	-----	-----	-----	-----	-----
85500 LES HERBIERS	240 000	6 000	200 000		37 957

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	8 093	8 093	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 600	9 600	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	180	180	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	17 873	17 873

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 080	1 080		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 017	2 017		
Impôts sur les bénéfices	690	690		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 554	2 554		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	14 779	14 779		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	21 119	21 119	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

14 779